

République française - Liberté - Egalité - Fraternité

ARRÊTÉ du PRÉSIDENT

N° 2025-309

OBJET : Concours externe, interne et de 3^{ème} voie d'agent territorial spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles.
Mise à jour de la liste d'aptitude établie par arrêté n° 2025-60 du 10 mars 2025.

Le Président,

Vu le code général de la fonction publique, notamment le titre III de son livre II, et ses articles L. 325-38 à L. 325-43,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 92-850 du 28 août 1992 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles,

Vu le décret n° 2010-1068 du 8 septembre 2010 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles,

Vu l'arrêté n° 2025-60 du 10 mars 2025 portant mise à jour de la liste d'aptitude pour l'accès au grade d'agent territorial spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles,

Vu les nominations intervenues depuis la dernière décision,

Vu les demandes de prolongation sur liste d'aptitude et les justificatifs fournis par les intéressées,

ARRÊTE

Article 1^{er} : La liste d'aptitude d'accès au grade d'agent territorial spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles mentionne les lauréats des concours remplissant encore les conditions pour y être inscrits et comporte cent-six (106) noms.

La liste nominative, dressée par ordre alphabétique, est jointe en annexe.

Article 2 : Toute personne inscrite sur une liste d'aptitude est radiée de celle-ci dès sa nomination en qualité de stagiaire, conformément à l'article 24 du décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté, qui sera publié par affichage électronique sur le site internet du Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne, sera transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis.

Article 4 : Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Pantin, le 15 décembre 2025

Pour le Président et par délégation,
La Directrice de l'emploi territorial



Solenne LÉPINGLE

ANNEXE A L'ARRETE N° 2025-309 DU 15 DECEMRE 2025
portant mise à jour de la liste d'aptitude
d'agent territorial spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles

ABOUA François
ACHAINTRE Emilie
ADOLPHE Laurette
AHMED Houzayan
ALAKMA Souhila
ALVES VAZ Marilia
AMEDDAH Rachida
ANDRÉ Magdaline
ARLOT Severine
BARBU Aurélie
BAYONNE Marie
BEAUDOIN Elise
BENABBOU Samia
BLAIS Margaux
BOUAZZA ABID Habiba
BOUGAUD Lucie
BOURLET Laurence
BOUZID Tassadit
BRAGUY Amandine
CAPELA Mélanie
CATHELIN Graziella
CHAOU Lilas
CHARBONNEAU Lauriane
CHASTANG Sonia
CHEDEVILLE Anne-Sophie
CISSE Founé
CIUCUREL Catalina
CORREIA Florence
COUBRICHE Pierre
COURAM Rose
COUTURIER Sandrine Mireille
DAVOUST Mélanie
DELORME Agathe
DEMAREST Corinne
DINIS Sara
DO AMARAL Sylvie
DOURGAPARSAD Sandra
DUPRE Angélique
EL BADRI Khadija
EL GRAOUI Rachida
ERRAOUI Sarah
FAURE Laura
FERE Béatrice Catherine
FOUGERON Chloe
FRANCIUS Virginie
FRUGÈRE Mareva
GALANTE Gisella
GARCIA Allison

GEORGE Farah
GERARD Aurelie
GNATTO Heroïne
GOBET Mathilde
GOMES DA JUSTA Jessica
GOURET Anais
GOURLET LARRIVET Doriane
GUÉGUÉNIAT Stephanie
HAMONIC Roxane
HAMOUMA Hakima
JAMKARYAN Tatiana
JOURDAIN Alexandra
KAROUI Siham
KOHLER Maureen
KUENTZ Agathe
LECLERC Margot
LEPELTIER Corinne
LOUIS Isabelle
MAKALOU Douga
MANGIN Lina
MASSON Aline
MEGHIREF Nawal
MENDES MOURATO Chloé
MESSAB Souhila
MEZERY Julie Marine Aurélie
MONTENONT Emilie
MOREL Nicoleta
MOUMNI Aicha
NAMASSE Mylena
OUADDAH Rachel
OVIGNY Charlotte
PARISOT Nathalie
PAUPARD Ghizlane
PERUCAUD Cynthia
PLAGUÉ Audrey
PORTHAULT Mélanie Hélène Jeanne
QUENTIN Elodie
RASTOCLE Marie-Gaëlle
RBIB Nawel
REZKI Linda
ROYEAU Gaelle
SALAM AZIZ Chanase
SMADJA Elodie
SOARES Catherine
SOUALIL Dalila
SOUCANYE DE LANDEVOISIN Florence

ANNEXE A L'ARRETE N° 2025-309 DU 15 DECEMBRE 2025
portant mise à jour de la liste d'aptitude
d'agent territorial spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles

THOMAS Expedité
TRAORE Zeineb
UY Stéphanie
VIÉ Océane

VIEGAS Sylvie
VILLENEUVE Marina
WEISS Brigitte
ZAGHLOUI Fatima

La présente liste est arrêtée à cent-six (106) lauréats.

Fait à Pantin, le 15 décembre 2025

Pour le Président et par délégation,
La Directrice de l'emploi territorial



Solenne LEPINGLE